

liaisons

LIEGE. TVA=?

N° 7

- QUI ECRIT LIAISONS ? p.3
- ECONOMIE CAPITALISTE ET MOUVEMENTS SOCIAUX p.4
- GREVE ET OCCUPATION A ARMCO-PITTSBURG p.8
- CITROEN p.10
- F N p.12
- LE "TRAVAILLEUR" ET LES SYNDICATS p.15
- TVA p.16
- DANS LA REGION DE LIEGE p.20
- CORRESPONDANCE p.23
- BASE DE DISCUSSION p.24
- DERNIERE MINUTE: LIEGE

— PERIODIQUE —

LIAISONS: B P 12 IXELLES 2

1050 BRUXELLES

QUI ECRIT LIAISONS ?

Pour les premiers numéros, un groupe bien défini de quelques camarades a écrit les articles. Ce qu'il ne faut pas, c'est que Liaisons devienne un organe semblable à la majorité des revues d'extrême-gauche où des pontifes de la révolution, d'une secte bien précise, pissent de la copie à longueur d'années.

Les colonnes de Liaisons sont ouvertes aux groupes, comités d'action, de grève, etc...issus de la base, et qui veulent sans être noyautés par une secte politique, exprimer leur point de vue, diffuser une information ou un communiqué.

Tout camarade isolé, même ne faisant pas partie du groupe initial, et qui possède des informations sur une grève, sur une intervention arbitraire de la police, ou tout autre sujet intéressant la situation sociale, peut se mettre en rapport avec nous, nous envoyer un article ou nous aider à en rédiger un.

Le fait que cette revue paraisse en français ne doit pas empêcher les camarades flamands ou étrangers d'y participer. Seul le manque de moyens nous empêche de sortir ce journal en plusieurs langues; mais on peut y passer des articles en n'importe quelle langue.

Les camarades qui le demandent peuvent recevoir 10, 20,... exemplaires pour la diffusion.

Tous les textes rassemblés dans Liaisons doivent être considérés comme une base de discussions. Nous recevrons avec plaisir toute critique objection, observation.

Les informations : Nous tentons de mettre dans les mains des travailleurs des informations qui peuvent être utiles dans la lutte quotidienne contre le patronat.

Les liaisons : Nous tentons de mettre en contact les individus ou les groupes dont les expériences doivent être rapprochées ou confrontées pour gagner en efficacité.

COLLABORATION à LIAISONS :

Collaborer à Liaisons, régulièrement ou occasionnellement ne signifie en aucun cas se faire récupérer par une quelconque chapelle. On y dit ce que l'on a à dire et c'est tout.

Pour que Liaisons soit efficace, il faut que les contacts soient nombreux, c'est pourquoi, nous organisons des réunions d'information et de discussion.

Réunions : à Bruxelles, Liège, Quaregnon.

Ecrivez-nous pour avoir des informations à ce sujet.

LIAISONS BP 12 IXELLES 2
1050 BRUXELLES

X X X X X X X X

§ La récente décision de notre libérateur des peuples, M^{onsieur} Nixon, de défendre auprès du Sénat américain une mesure protectionniste de taille, le "Mills Trade Bill", à la suite des doléances des industriels américains, nous incite à émettre quelques réflexions sur le développement du système capitaliste.

Une telle mesure a en effet de quoi étonner, si on ne la relie pas à un contexte plus général et si on écoute trop ce que la presse nous raconte des plaintes du patronat européen, quand on sait qu'il n'y a pas eu d'équivalent depuis des décennies à l'exception des traditionnels monopoles d'Etat (comme les tabacs et les voitures en France et en Italie)

Mais qu'on ne se méprenne pas : les comparaisons historiques n'ont pour nous qu'une valeur d'exemple, car l'histoire ne se répète jamais de la même manière ; d'autre part, nous ne prétendons pas être des prophètes. A bon entendeur, salut !

+++

§ Le système capitaliste possède sa logique interne, c'est-à-dire que les lois de son développement dépendent peu ou prou du bon ou du mauvais vouloir des capitalistes individuels. Un capitaliste qui veut marcher contre ce développement est un capitaliste économiquement mort. En fait, comme ils ne demandent qu'à trop bien vivre, cela ne se produit jamais !

De même, les mouvements de lutte de la classe ouvrière ne dépendent pas du bon ou du mauvais vouloir des groupuscules, partis, syndicats, etc..., mais sont profondément liés aux conditions de vie que le régime capitaliste lui impose, par son développement. Quand ces conditions ne sont plus tenables (coût de la vie, cadences trop élevées imposées par la production, crise de l'emploi), la classe ouvrière se révolte.

+++

§ Parmi ces lois qui régissent globalement le développement du capitalisme, il convient surtout de noter les mouvements de baisse et de hausse, de deux types : les mouvements de longue durée et les mouvements cycliques ou de basse et de haute conjoncture.

Les premiers, au nombre de 5 depuis le début du XIX^{ème} siècle, s'étalent sur environ 40 à 60 ans, encore que ce laps de temps se soit raccourci depuis le XX^{ème} siècle.

A la suite du phénomène de concentration du capital (extension du capitalisme à tous les domaines et à l'échelle internationale, concentration des capitaux aux mains de quelques sociétés de moins en moins nombreuses, interpéné-

tration des impérialismes financiers), les répercussions des mouvements de longue durée sont de moins en moins espacées dans le temps, d'un pays à l'autre.

Ainsi, la révolution de 1789, venant au terme d'une phase de baisse, n'avait pas d'équivalent en Angleterre à la même époque ; la crise de 1929, par contre, eut des répercussions presque partout dans le monde en l'espace de 5 ans.

Actuellement, la moindre petite faiblesse se répercute immédiatement à l'échelle mondiale : il suffit de se rappeler l'émotion des milieux capitalistes internationaux à l'annonce d'une probable dévaluation du dollar (la situation de celui-ci dépendant, bien sûr, de l'état de l'économie des U.S.A.) Il suffit aussi de voir la généralisation à l'échelle internationale du phénomène des grèves sauvages en réaction contre l'oppression que, partout, fait peser le capitalisme et ses appareils. Et les pays soi-disant socialistes n'échappent pas aux règles qui régissent le marché capitaliste mondial, car leur économie n'est pas moins capitaliste qu'une autre (1).

+++

§

Les mouvements longs se composent d'une période de hausse et d'une période de baisse (pour les capitalistes), dont nous examinerons les caractéristiques plus loin. On peut les représenter par la série de courbes suivante :



En fait, ils sont peu ressentis par les gens dans la mesure où ce sont les mouvements courts qui influencent directement leur vie.

Ceux-ci, que l'on appelle encore mouvements de basse ou de haute conjoncture, ont des durées beaucoup plus réduites : 5-6 ans, parfois moins. Ils ont les mêmes caractéristiques que les mouvements de longue durée, quoique à une échelle plus réduite, et connaissent aussi une phase de hausse et une phase de baisse. En fait, ils ne sont pas indépendants des mouvements longs, mais viennent se greffer sur eux. L'évolution générale peut se représenter par les courbes suivantes :



(1) Rappelons que la Chine de Mao est, après le Marché Commun, la Grande-Bretagne et les U.S.A., le principal pays acheteur des exportations belges.

Les années que nous venons de vivre en Belgique illustrent à souhait ces mouvements cycliques : basse conjoncture de 65-68, haute conjoncture de 68 au début 70, retour maintenant à la basse conjoncture. Cependant, du fait que nous nous situons aujourd'hui dans une phase de baisse généralisée, depuis nombre d'années, la haute conjoncture de 69-70 a été moins forte et moins longue que celle qui précédait 1965. (2)

+++

§ Mais tout ce qui précède demande que l'on examine ce qui caractérise une phase de baisse ; ceci à partir des études qui ont été faites sur le capitalisme depuis la révolution industrielle.

La principale caractéristique est la diminution de la production et la crainte d'investir. L'exemple de la Wallonie, cité ci-dessus, vient éclairer ce point. De là découlent une série d'autres phénomènes :

1. la baisse du taux de l'intérêt.
2. la baisse de la valeur des actions (dividendes et cotation en bourse)
3. la stagnation des prix ou leur baisse par rapport aux périodes précédentes (les prix ne dépendent pas de la monnaie - elle-même fluctuante, mais de la valeur des produits)
4. la concentration industrielle et financière. Ainsi, la fusion en 69 de Cockerill-Ougrée-Providence et d'Espérance-Longdoz, le développement récent des conglomérats aux U.S.A., les fermetures d'usines (signifiant un déplacement de capitaux dans des secteurs plus rentables pour le patronat)
5. le renforcement des barrières douanières, c'est-à-dire du protectionnisme. Ainsi, les années 1880-1895 virent le triomphe du protectionnisme (phase de baisse 1873-1896) ; en 1931, dans le cours de la crise de 29, l'Angleterre, traditionnellement libre-échangiste, se lance dans le protectionnisme. Celui-ci, on le voit par ces exemples, est autant une solution que les capitalistes tentent d'apporter à la baisse qu'une conséquence de celle-ci. Et on peut maintenant s'expliquer la subite décision du capitalisme américain représenté par Nixon.

+++

§ Du point de vue qui nous intéresse le plus, la situation de la classe ouvrière, on découvre trois caractéristiques principales des périodes de baisse :

- (2) Notons cependant que ces mouvements courts, pris à part, sont plus liés à la situation des capitalismes nationaux et se répercutent moins à l'échelle internationale. Ainsi, l'économie wallonne, par l'ancienneté de ses types d'industrie et le peu d'intérêt qu'elle suscite de la part des investisseurs, connaît une évolution à court terme qu'il est difficile de comparer, par exemple, à l'évolution du capitalisme américain.

GREVE ET OCCUPATION A ARMCO-PITTSBURG .

..... (Wandre, 10 km de Liège).

Le mouvement qui se déroule actuellement à l'usine américaine Armco-Pittsburg, qui compte 114 ouvriers, tous syndiqués à la centrale des Métallos de la F.G.T.B., s'inscrit dans un contexte tout différent des autres conflits de la région liégeoise. Ici, pas de revendications salariales liées au coût de la vie : le salaire moyen est de 100 francs de l'heure, et le balayeur du refectoire gagne 87 francs . Politique de hauts salaires à l'américaine.

Les délégués syndicaux, dont il faut dire qu'ils ne sont pas comparables à la plupart de leurs congénères (ils travaillent comme tous les autres ouvriers, refusent la bureaucratisation, combattent pour les travailleurs qu'ils représentent), ont fait un examen de la gestion de l'usine et ont prouvé au directeur que celle-ci était déficiente. Ceci sur la base contestable à notre avis du principe-tarte-à-la-crème de la F.G.T.B., le contrôle ouvrier ; celui-ci sous-tendu par la fonction très contestable que se donnent les syndicats dans le système capitaliste moderne : améliorer la gestion pour que tous, patrons et ouvriers, soient plus heureux (en théorie) .

Le patron s'est d'abord conduit comme tous les patrons : sa réponse à la mauvaise gestion (qu'il voulait bien admettre), ce fut la rationalisation, c'est-à-dire le licenciement de 2 employés et de 3 ouvriers. Après que les délégués l'eurent menacé d'une grève si cette décision était maintenue et que l'information eût été faite à la base, une première action fut menée par les ouvriers, sous la forme de calicots et d'affiches satiriques déposées dans l'usine.

A ce moment l'attitude du directeur fut celle d'un franc imbécile : en cette époque où l'amabilité à l'égard des syndicats est une règle vitale de la part du patronat pour maintenir leur pouvoir, cet individu, débarquant de son Amérique lointaine, s'imaginant sans doute que l'Europe en est encore au 19ème siècle où que les syndicats sont une arme révolutionnaire aux mains des travailleurs (!), ne trouva rien de mieux que de licencier les deux délégués syndicaux les plus actifs !

Réaction immédiate : l'occupation de l'usine par les 114 travailleurs et le soutien par la Centrale, qui ne peut évidemment admettre une attitude aussi réactionnaire et aussi contraire à ses intérêts de collaboration de classe.

Le problème nous semble grave : ouvriers et délégués ne semblent pas se rendre compte qu'ils se trouvent dans un cas tout à fait exceptionnel, tant par l'attitude des délégués et de la bureaucratie syndicale que par celle du patron. Au contraire, ils estiment que leur grève est " d'avant-garde " sur le thème du

contrôle ouvrier et parce qu'elle n'est pas salariale. A notre sens, il faudrait ce demander ce qui est le plus dangereux pour les capitalistes : une grève appuyée par des syndicats intégrés, pour l'aménagement de l'exploitation des travailleurs, ou une grève salariale qui oblige les travailleurs à s'organiser eux-mêmes et par là à mettre en peril l'ordre du système.

Une étude faite il y a un an par des camarades hollandais du groupe Daad en Gedacht apporte des éléments susceptibles d'éclairer l'article qui précède.

REPRENDRE SUPPLEMENT A ICO N° 89 JANVIER 70 SUR LA RENCONTRE INTERNATIONALE 1969, PAGE 25, ALINEAS 2,3, ET 4.

BROCHURE SUR LA GREVE du LIMBOURG

"L'organisation de la Lutte de Classe dans la Grève du Limbourg"

Janvier - Février 1970 (Travailleurs, Syndicats, Organismes de lutte)

Brochure réalisée par des camarades d'ICO, de LIAISONS et de Daad en Gedachte -
44 pages ronéotées.
20 FB - en vente à Liaisons.

Comme son titre l'indique, c'est avant tout d'une analyse qu'il s'agit - bien que les faits soient rappelés - et d'une analyse centrée sur l'organisation de la lutte dans le Limbourg : autonomie ouvrière, actions des syndicats et des groupes politiques, rôle du comité permanent et de Force des Mineurs.

VU LES EXIGENCES DE L'ACTUALITE ,LES ARTICLES SUR LES GREVES EN HOLLANDE ET LES ARTICLES DU CAMARADE DE DOUR (QUI DOIVENT ENCORE ETRE DISCUTES) PARAITRONT DANS LE PROCHAIN NUMERO . VEUILLEZ NOUS EN EXCUSER.

C I T R O E N

L'action de Liaisons dans le conflit aux Usines Citroën s'est orienté vers l'information en direction des autres usines Citroën. Il était important, croyons-nous, d'étendre la solidarité ouvrière. L'article ci-après a été écrit par un groupe français qui s'est constitué en mai 68. Depuis, il a continué son action, surtout d'information auprès des différentes usines Citroën. Ce tract a été distribué à Paris dès le vendredi 13 novembre.

La Base - Comité d'Action CITROËN

Dans la banlieue de Bruxelles, à Forest, une usine Citroën regroupe 1.200 à 1.300 travailleurs, dont une grosse majorité d'immigrés. Il y a 650 à 700 ouvriers productifs. Avertis par un camarade de Bruxelles que ces travailleurs étaient en grève sauvage depuis le vendredi 6 novembre, des camarades du Comité d'Action sont allés discuter avec des grévistes.

D'après ces derniers, et en résumé :

Fin 69, une grève sauvage avait déjà eu lieu. Nous en avons parlé à l'époque (~~Liaisons n° 2 Février 70~~)

Depuis, les ouvriers ont mené une lutte constante contre les cadences. La direction a amené de Paris des chefs et des chronos.

Récemment, les travailleurs ont présenté aux syndicats leurs revendications; en gros : diminution des cadences; 13ème mois, pas de classifications salariales qui divisent les ouvriers et font le jeu des patrons.

Répondu des syndicats après entrevue avec la direction : une classification et une prime de fin d'année.

Les travailleurs arrêtent immédiatement le travail, le vendredi 6 novembre et la lutte se renforce le lundi. La totalité des ouvriers restent devant leur machine sans travailler.

Le mardi 10 novembre, la maîtrise empêche une trentaine d'ouvriers, considérés par elle comme meneurs, de rentrer. Au cours de la journée, une vingtaine d'autres sont vidés. Quelques-uns qui sont sortis sont suspectés d'avoir établi des liaisons avec les licenciés; on les empêche de gagner leur vestiaire et ils doivent se rhabiller dans la rue.

Les travailleurs ont déjoué plusieurs tentatives de la Direction :

- des flics en salopette ont été reconnus dès qu'on leur a demandé le nombre de voitures produites sur leur chaîne;
- les travailleurs algériens, marocains, tunisiens, turcs se sont vus proposer par la direction qu'il n'y aurait pas de types de leur nationalité licenciés s'ils reprenaient le travail : refus unanime et catégorique.

Le mercredi 11 était férié en Belgique comme en France.

Le jeudi à 7 heures, les flics sont devant la porte, faisant entrer

une personne à la fois. Un certain nombre de travailleurs se regroupent devant la porte. Les flics annoncent que les français, venus de France pour travailler, peuvent entrer.

Les cris de "SOLIDARITE" éclatent; les flics cognent; une vingtaine d'arrestations dont au moins 7 ouvriers.

Un nouveau tri s'effectue; une soixantaine de travailleurs sont vidés. Les licenciés vont se réunir au syndicat socialiste avec le secrétaire général du syndicat chrétien de la région. Le syndicat refuse de reconnaître la grève. Il ne fera rien pour aider à reclasser les ouvriers licenciés.

Au cours de la discussion, les camarades nous ont raconté que :

- le délégué principal CSC est contremaître;
- un délégué FGTB (syndicat socialiste gouvernemental) est aussi contremaître;
- tous les autres délégués sont au moins surveillants;
- lors d'une récente grève des travailleurs de Michelin, les ouvriers de Citroën ont refusé de décharger les camions venant de France et de Hollande et livrant des pneus à l'usine.

Les camarades de Bruxelles pensent qu'une solidarité des usines produisant des pièces détachées pour l'usine de BRUXELLES accroîtrait les chances de réussite de leur mouvement.



A L A F. N. A H E R S T A L

I. Hier

Depuis de très nombreuses années, du côté Pré-Madame (Aviation), ça ne tourne pas rond. La dernière grève à la F.N. (début 70), c'est là qu'elle a eu lieu. Depuis quelques années, ça ne tourne pas rond non plus du côté d'Armes.

II. Aujourd'hui

Au cours de ces dernières années apparaissait souvent un chômage par roulement, surtout dans les quelque mois précédant les congés payés. La raison de cette baisse de la production est que si, dans les temps passés, la F.N. CONNAISSAIT UN GRAND PRESTIGE GRACE AUX BREVETS de l'inventeur américain Browning, aujourd'hui elle rencontre de nombreux et sérieux concurrents sur le marché international. Ces concurrents fabriquent à qualité égale beaucoup moins cher. Le vieux veston poussiéreux dépolisé semble étroit sur un corps sénile. Aussi ces derniers temps y a-t-il eu beaucoup de chômage même dans le secteur Armes.

III. Conflit

I. La direction

L'usine compte dix mille travailleurs, et la direction estime qu'il y a 40% des effectifs en trop. Elle veut licencier dans un délai très court environ 1.500 à 2.000 personnes. Elle serre la vis quant à l'avancement pour éviter l'augmentation des salaires.

2. Le syndicat

Ne veut aucun licenciement.

Propose une mise à la pension anticipée du personnel: 60 ans pour les hommes, 55 ans pour les femmes

Demande une augmentation des allocations de chômage de 28 F par jour.

Propose de ne pas engager de nouveau personnel afin de pouvoir recaser dans l'usine les travailleurs des secteurs en difficulté.

IV. Réponses

1. La direction refuse catégoriquement, sur toute la ligne, les propositions syndicales.

2. Les syndicats remettent un préavis de grève qui expirait le lundi 5 octobre. Les employés ne sont pas concernés.

V. Le climat à l'usine

On se demandait si la grève aurait lieu, si elle n'aurait pas lieu. Si elle serait brève ou si elle serait longue. Du côté employés, il y avait un certain mécontentement, dû surtout au fait que l'on serre la vis. Les jeunes surtout parmi les dessinateurs, sont très mécontents de ce qu'ils gagnent. Durant ces cinq dernières années, ils ont été très nombreux à quitter l'usine. La F.N. est-elle condamnée à devenir à courte échéance une vieille usine de vieux, et à longue échéance à laisser tomber les bras faute de combattants? Quand on sait qu'elle sert à fabriquer des instruments de mort et d'esclavage, faut-il nourrir un si bel espoir?

VI. Les assemblées syndicales

Elles se tiennent habituellement dans les réfectoires, à l'heure que les syndicats décident. Beaucoup, énormément de travailleurs y assistent de façon distraite et passive. Il faut dire qu'ils sont très fatigués, et que leur esprit semble ne pas pouvoir suivre les acrobaties intelligentes et moins intelligentes des délégués syndicaux. Après le "baratin", rares sont les travailleurs qui posent des questions. Beaucoup n'ont rien compris (niveau d'instruction, étrangers ne comprenant pas bien le français...). Le rédacteur de cet article a participé à plusieurs de ces assemblées, il a fait des études

secondaires et s'intéresse depuis des années aux problèmes des travailleurs: il n'a pas pigé grand'chose, pas plus que les autres!

Je crois qu'ici se pose le problème de l'assemblée syndicale. Peut-on tenir une assemblée syndicale dans une salle contenant plus de 300 personnes dont le niveau d'instruction est modeste, et qui n'ont pas l'habitude de prendre la parole et d'exprimer leurs idées?

VII. La grève

Le préavis de grève a été remis sans que les travailleurs aient été consultés. Après l'assemblée, le délégué a dit "S'il y a approbation, retournez chez vous." Il faisait beau dehors, la fatigue était là, le travail ne manquait pas à la maison, les travailleurs sont retournés. Que ce que le syndicat fait soit bon ou mauvais, il est évident que c'est lui qui mène le jeu.

VIII. Entendu dire

1. Des travailleurs m'ont dit: "On fait la grève maintenant, alors qu'il n'y a pas de travail. Ne faut-il pas faire grève justement quand il y a beaucoup de travail. Maintenant, la direction ne demande pas mieux qu'il y ait grève. Vu qu'il n'y a pas beaucoup de travail, elle paye des gens pour rien; par la grève, elle s'en débarrasse. Le patronat y gagne.

2. Il paraît que dans les prochains mois, l'administrateur général Laloux, âgé de 72 ans, va démissionner de la direction de la F.N., et que ce serait Browning qui prendrait l'affaire en mains. La crise présente serait préméditée, afin d'avoir l'usine à meilleur compte.

3. Le climat de crise serait voulu et aurait, selon certains, un rapport direct avec l'approche des élections. Il y a de nombreux délégués syndicaux qui sont en même temps candidats sur les listes électorales de Herstal ou de leur commune. Dans la crise, en prenant position pour la défense du gagne-pain de l'ouvrier, ils attireraient l'attention sur eux comme défenseurs du bien-être du peuple. Certains

tiennent ceci comme plausible, vu les liens qui unissent les syndicats au parti de même idéologie, et quand on sait les liens qui unissent ces partis (qui se partagent le pouvoir) et la haute finance, qui certes est présente à l'usine.

IX. Evident

Tant que les travailleurs ne seront pas assez forts pour déterminer eux-mêmes leur avenir, ils seront toujours sujets à de telles situations.

"LE TRAVAILLEUR" ET LES SYNDICATS

"De là on en arrive facilement à combattre toute grève décidée par les travailleurs eux-mêmes et à jouer au gendarme du patronat. Et sous l'inculpation de "gauchisme", on laisse le patronat licencier des dizaines de travailleurs, dont des délégués syndicaux. Cette situation n'est pas générale, mais elle a existé et existe encore à Caterpillar, Michelin, Citroën, Nestor Martin et aux Forges de Clabecq."

C'est en ces termes que "Le Travailleur", dans son n° 66, caractérise "la politique et le rôle actuels des syndicats". On ne peut que l'approuver sur ce point. Toutefois, par ailleurs, il exprime son soutien aux syndicats et aux "partis ouvriers", dont l'existence serait "nécessaire devant le regroupement des forces de droite".

On nous permettra, partant des mêmes constatations, d'aboutir à des conclusions différentes.

Si le syndicat "joue au gendarme du patronat", si, comme nous le constatons, il est vendu (ce terme n'est pas outrancier) il ne faut pas le soutenir. Au cours des luttes actuelles, alors que les manoeuvres des syndicats se développaient, des injures à l'égard des délégués, des cartes déchirées, des attaques contre les sièges syndicaux ont fait apparaître nettement, dans les faits, ce que représente réellement le syndicat pour les travailleurs.

La lutte de classe, dans ses manifestations quotidiennes comme dans les grèves, manifeste de plus en plus son autonomie. Les ouvriers ne trouvent pas nécessaire l'existence des syndicats et des "partis ouvriers" intégrés et vendus au capitalisme. Les luttes futures, menées contre le patronat, continueront à être menées sans les syndicats et contre eux.

ELEMENTS de DISCUSSION sur la T. V. A.

La T.V.A. n'est pas un nouvel impôt : elle remplace l'ancienne taxe de transmission.

Dès lors, la question se pose du POURQUOI de ce remplacement.

Ce sont les Autorités du Marché Commun, qui ont décidé de l'UNIFORMISATION du régime des impôts indirects.

C'est le système de la T.V.A., appliqué en France depuis de nombreuses années qui a été retenu pour l'uniformisation.

Pourquoi ce choix ? parce que le régime de la taxe de transmission en cascade, par sa structure même, permet des inégalités de condition entre capitalistes, résultant de possibilités différentes. La FRAUDE, pratiquée sur une grande échelle (de l'ordre de 20 à 30 Milliards de francs d'impôts) exerce une influence sur la concurrence entre capitalistes.

Le régime instauré en 1921 sur une série de principes simples était devenu un ensemble disparate de dispositions spéciales, temporaires, d'exceptions dérogatoires résultant d'autorisations spéciales et générales favorisant certains secteurs ou certaines activités. Ce régime hybride entraînait parfois des conséquences désagréables et imprévisibles, pour les capitalistes, en ce qui concerne notamment les IMPORTATIONS et les EXPORTATIONS.

Pendant l'application des dispositions de réduction des DROITS de DOUANES dans le cadre des décisions du Marché Commun, il était courant de voir augmenter les taux de la taxe de transmission applicables à certains produits dont les droits de douane venait d'être réduits. Pareilles mesures remettaient en cause certaines mesures d'uniformisation.

Pour cet ensemble de raisons essentielles, les capitalistes européens ont décidé qu'il fallait passer à l'uniformisation du régime des impôts indirects.

Nature d'Impôt Indirect de la T.V.A.

Tout comme la taxe de transmission, la T.V.A. est un impôt indirect donc un impôt sur la consommation.

Parlant du principe de la TVA, la FIB dans le n° de juin 1969 consacré à la TVA s'exprime ainsi : " Ce sont donc les dépenses de consommation qui sont imposées en définitive. La TVA est un impôt sur la dépense dont la charge totale est proportionnelle au prix de vente. "

La question est donc de savoir si la charge TOTALE de la TVA sera supérieure à celle de la taxe de transmission, dans les produits rentrant dans les dépenses de consommation. Sans crainte d'être démenti, on peut répondre par l'AFFIRMATIVE. L'analyse ultérieure contient les éléments de preuve à cette affirmation.

Avant de passer à l'analyse d'autres aspects, il faut souligner sur le plan de l'équité sociale le caractère discriminatoire et injuste des impôts indirects en général.

Ceux qui disposent de REVENUS insuffisants, modestes, strictement suffisants -ils sont des centaines de milliers en Belgique- supportent les impôts indirects sur l'entièreté de leurs revenus

puisqu'ils sont obligés de tout dépenser et que l'impôt indirect est incorporé dans le prix de toutes marchandises ou services. Les bénéficiaires de gros revenus qui n'en dépensent qu'une partie en biens de consommations ou services divers ne supportent eux, l'impôt indirect que sur une partie de leurs revenus.

Objectifs visés au travers de l'application de la TVA

La TVA prévoit l'exonération de l'impôt des produits EXPORTES. Dans le système de la taxe de transmission, il était pratiquement impossible d'atteindre cet objectif. Le système des remboursements auxquels il est procédé actuellement au profit des exportateurs ne leur permet pas de livrer des produits purgés de toute taxe. - Les exportations actuelles sont encore grevées de 9 MILLIARDS de taxes. - Ces 9 MILLIARDS qui ne seront plus récupérés à charge des produits exportés, il faudra bien les trouver ailleurs, puisque les dépenses à couvrir par l'impôt ne diminueront pas, mais au contraire augmenteront.

On peut parier que ces 9 Milliards ne seront pas récupérés à charge des sociétés anonymes ou autres capitalistes.

Ils le seront donc à charge des consommateurs en général. Cela fait 1.000 francs par personne et par an, soit pour un ménage moyen l'équivalent du salaire de deux à trois semaines.

La T.V.A. prévoit l'exonération des investissements, ce qui était aussi difficilement réalisable dans le système T.T. actuel.

Le coût de cette exonération, à récupérer quelque part, représente environ 5 milliards. Ces 5 mds seront aussi reportés sur la consommation générale globale, donc sur l'ensemble des consommateurs. Cette somme, ajoutée aux 9 mds ci-dessus, aura pour conséquence que les travailleurs, supporteront une charge d'impôt supplémentaire équivalent à 3 à 4 semaines de salaires.

EFFETS de la T.V.A.

1.- Accroissement des sommes incorporées dans les prix des produits de consommation courante et des services.

Cet accroissement sera très inégal, mais général. Si, théoriquement, on peut estimer à 2,5% environ l'augmentation des prix due à l'instauration de la T.V.A. - abstraction faite de phénomènes externes au fait T.V.A. lui-même -, certains produits augmenteront dans des proportions bien plus considérables.

C'est le cas notamment pour beaucoup de produits alimentaires qui ne paient actuellement que 6,00-pour mille- alors qu'ils supporteront 6% dans le régime T.V.A. .

Ceux dont les dépenses alimentaires représentent une part importante de leurs dépenses - généralement les détenteurs de faibles revenus - seront plus atteints que ceux dont les revenus sont consacrés pour une part moins grande à ces dépenses.

Il en sera de même pour les prix de nombreux services - coiffeur, repas dans les restaurants, cantines, etc...- qui ne sont pas taxés actuellement à la T.T. et qui le seront dans la T.V.A.

2.- Index du coût de la vie et augmentation des salaires.
.....

Personne ne conteste plus que l'index des prix de détail ne représente pas l'AUGMENTATION REELLE du coût de la vie. L'augmentation des salaires, même si elle est strictement conforme aux hausses de l'index, elle ne peut donc compenser intégralement la hausse REELLE du coût de la vie. - La T.V.A. allant incontestablement provoquer un renchérissement des prix provoquera donc inévitablement un accroissement du décalage entre le niveau des salaires et le coût réel de la vie.

La bataille pour le relèvement d'un MINIMUM EXONERE et la révision du taux des tranches d'imposition sur les revenus, devra être menée plus fermement que jamais.

L'exigence d'un MINIMUM VITAL est plus justifiée, elle aussi.

Les Congrès Syndicaux réclament, depuis l'après-guerre, l'accroissement des impôts DIRECTS par rapport aux impôts indirects. La T.V.A., qui va croître, à défaut de réactions ouvrières, la part des impôts indirects dans l'ensemble des impôts, serait l'occasion de rappeler cette revendication et de mener la lutte pour que les capitalistes bénéficiaires de 15 à 20 Mds de réduction d'impôts indirects paient eux-mêmes ces 15 à 20 Mds sur leurs revenus personnels.

Les 40.000 contribuables environ qui gagnent autant que 400.000 travailleurs environ, peuvent, sans compromettre leur santé, supporter ces 15 à 20 Mds.

JUSTIFICATION DES IMPOTS.

Les dépenses publiques sont effectuées au nom de la nécessité de satisfaire l'INTERET GENERAL.

Chaque citoyen n'a pas le même avis sur la notion à donner à l'intérêt général.

Les dépenses de Gendarmerie sont faites au nom de l'intérêt général. Les travailleurs lorsqu'ils manifestent pour obtenir des augmentations de salaires ou autres droits ne considèrent certainement pas que c'est au nom de l'intérêt général qu'ils ont payé des impôts pour se faire : matraquer, blesser, tuer.

Les dépenses militaires, de mission commerciales, de subsides divers, etc... sont faites dans l'intérêt général mais d'une classe de citoyens bien déterminée.

Celui qui paie des impôts et c'est la classe des salariés et appointés qui paie la plus grande partie du total des impôts a le droit d'avoir un avis sur l'utilisation des impôts. Il serait logique que ceux qui en paient la plus grande partie, aient le droit de décider de l'utilisation qui en est faite.

Poser ce problème c'est poser, en fait, le problème du pouvoir politique, de son EXERCICE REEL, et non du droit de participer de temps en temps à des élections qui ne constituent qu'une façade caricaturale à la démocratie.

Quelles sont les explications données par les appareils de la " démocratie " actuellement en place .

Elles ont été purement d'ordre technique pour certains.

Elles ont porté sur les taux de certains produits ou services à revoir, pour d'autres (en fonction de leurs intérêts bien entendu) .

Qu'ont fait notamment les SYNDICATS et les partis dits "ouvriers" pour expliquer la nature et les conséquences réelles de la T.V.A. ? Ils se sont résignés à admettre l'aggravation de la charge des impôts indirects sur le dos des consommateurs.

Mais les tours de passe-passe dans les explications n'empêcheront pas les EFFETS de se manifester.

CONSEQUENCES.

A échéance, elles seront plus politiques qu'économiques.

L'aggravation du coût de la vie entraînera des luttes économiques et sociales. Les syndicats intégrés ne prendront pas plus la défense des intérêts des travailleurs à l'avenir que dans le passé.

L'organisation par les travailleurs de leurs propres luttes sera plus nécessaire que jamais.

Une nouvelle situation politique, plus claire, résultera donc du développement des luttes futures, de la manière dont elles seront menées, des objectifs quelles se fixeront.

La nécessité de combler le vide politique sur le plan de la défense, de la pratique et de l'organisation de la lutte de classe débouchera sur un regroupement politique correspondant aux besoins de cette nécessité.

Plus que jamais la notion d'INTERET GENERAL apparaîtra comme étant celle de l'ECRASEMENT GENERAL de la majorité des salariés et appointés.

Le rôle du petit nombre d'exploiteurs et de profiteurs, couverts par l'étiquette " intérêt général " , apparaîtra plus clairement.

La duplicité de ceux qui prétendent défendre l'intérêt général alors qu'ils servent en réalité les intérêts d'un groupe restreint d'individus, s'étalera au grand jour.

Il s'ensuivra nécessairement un regroupement politique qui reprendra le flambeau de la défense de l'intérêt général dans son véritable contenu.

GREVE A COCKERILL

Pour la première fois depuis des années une grève sauvage se déroule dans un secteur entier de Cockerill et dure maintenant depuis 2 semaines. L'implantation des syndicats (surtout la FGTB) n'avait guère permis depuis longtemps, guère plus que des débrayages localisés et momentanés (par ex. les grèves perlées de la traction).

On se souviendra qu'au début 70, pendant la grève des mineurs qui mettait en cause la sidérurgie, le débrayage le plus long avait été celui de la traction, pendant... 24 heures (I). Aujourd'hui, comme partout en Belgique, les travailleurs de la région liégeoise ressentent cruellement l'augmentation du coût de la vie et sont conduits, pour conserver un niveau de vie décent, à des mouvements de grève que rien ne peut empêcher.

Notons cependant qu'à cause de la puissance d'intégration que les syndicats ont acquise dans le bassin industriel liégeois, et pour conserver celle-ci, ils ne peuvent que difficilement se permettre de condamner officiellement un mouvement comme ils l'ont fait dans le Limbourg, à Michelin ou à Caterpillar. Ce qui ne les empêche pas au contraire de multiplier les manoeuvres pour faire reprendre le travail.

Dans bien des cas, même, ils sont obligés de lancer des grèves sur des thèmes-bidons pour canaliser le mécontentement général (grèves récentes à la FN, au charbonnage de St Nicolas).

De même, et dans la mesure où ces grèves sauvages ont le soutien unanime des travailleurs (presque pas de jaunes) et pour ainsi dire passives (positions d'attente de la part des grévistes, pas de manifestations violentes, pas de dégâts matériels), les municipalités "socialistes" profondément implantées dans la région n'osent pas faire intervenir de là gendarmerie, ce qui provoquerait la chute définitive du P S Bet, surtout une réaction en chaîne à large échelle. Car les gens se souviennent très bien de 60-61; ce qui explique qu'on n'ait plus vu utiliser la gendarmerie contre un mouvement de grève à cette époque.

Gageons cependant que la généralisation des grèves et l'attitude de refus des patrons et des syndicats feront bientôt changer les choses.

A Cockerill, dans le secteur des laminoirs, le Train à Fil a débrayé le jeudi 12 novembre, suivi immédiatement du blooming 13 et du train à Billette. Le blooming a suivi immédiatement.

(I) CF. Liaisons n°4 p 5
n°3 p 10
N°2 p 16

Les revendications sont claires et unanimes : 10 francs de plus à l'heure et le doublage des primes de pause (actuellement de 10% pour 2-10 et de 20% pour la nuit). Ces revendications n'ont pas seulement pour cause la hausse du coût de la vie. En effet, les syndicats et les patrons sont pour l'instant en tractations pour l'adaptation des salaires et des primes de Cockerill avec ceux de l'Espérance (à la suite de la fusion des deux sociétés en 69) : ces tractations concernent au premier chef les travailleurs des hauts-fourneaux, tandis que ceux des autres secteurs risquent de n'en voir les effets que dans 6 mois ou un an. La grève actuelle exprime la crainte des travailleurs des Laminoirs que la parité avec Espérance-Longdoz n'ait pas d'effet rétroactif.

Les syndicats, quant à eux sont gênés par cette grève qui vient déranger la belle harmonie de leurs discussions avec la direction, et multiplie en conséquence les assemblées pour inviter à la reprise du travail.

Grèves à PRAYON (Siège d'Engis)

Depuis le mercredi 18 novembre à midi, les travailleurs du siège d'Engis (à 18 km de Liège, sur la route de Huy) de Prayon sont en grève totale : aucun des 650 salariés, y compris le corps de garde, ne travaille. Leur revendication unanime est de 10 francs de plus à l'heure (et non de 7 à 10 francs comme l'a dit la presse), ceci pour mettre les salaires au niveau des barèmes régionaux. En effet, l'usine de Prayon (produits chimiques) est tristement célèbre dans la région pour la politique des bas salaires qui y est pratiqués depuis des années. Le patron, réactionnaire comme on n'en voit plus, et qui s'est bien entendu opposé immédiatement à cette revendication, est le genre de personnage qui se plaît à répéter à qui veut l'entendre : "moi, ce qui compte, c'est le rendement, le reste je m'en fous".

L'atmosphère qu'il faisait peser dans la boîte, les conditions de travail déplorable, les conditions de transport (4 à 5 heures dans certains cas, sinon plusieurs kilomètres à pied faute de transport public) ont accumulé le mécontentement au cours des années. Et le résultat, c'est cette grève, avec les formes particulièrement intéressantes qu'elle a prises.

En 2 heures de temps, mercredi matin, sans concertation préalable pour fixer une quelconque revendication, sans avoir prévenu le patron ou demandé l'avis des syndicats, l'ensemble de l'usine avait débrayé. Et, chose plus étonnante encore, les grévistes ont immédiatement abandonné l'outil, ce qui ne s'était même pas fait pendant la grève de 60-61 !!

Le développement de cette grève (la première depuis au moins les années 50, celle de 60 mise à part) montre à quel point les choses ont changé, montre l'indépendance que les travailleurs ont acquise à l'égard de la "légalité", de la "bienséance", de la productivité.

Bref, on voit que lorsque les conditions dans l'entreprise sont devenues trop intenable, les formes traditionnelles de revendication qu'ont imposées patrons, partis et syndicats, sont enterrés dans les faits par les ouvriers.

Les centrales syndicales n'ont évidemment pas soutenus la grève et sont très vite rentrées en discussions avec la direction. Les délégués, de leur côté, sont partagés entre leur situation d'ouvriers grévistes et le fait qu'ils ont ratifié les conventions nationales, où les syndicats s'engagent pendant deux ans à ce qu'il n'y ait pas de grèves.

A ce propos, le ressentiment des ouvriers de Prayon est grand contre les syndicats, car ils en ont marre de voir prendre au-dessus d'eux sans qu'on demande leur avis des décisions qui les engagent.

A la fin de la semaine, devant l'attitude bornée du patron à chaque réunion de concertation, la grève tient bon. Ce qui est remarquable, c'est qu'aucune livraison n'est effectuée : les camions sont renvoyés vides (certains venant de Brest, en France) et les sucreries belges (Wanze, Tirlement,..) risquent d'être affectées par la grève faute de recevoir le SO_2 nécessaire à la fabrication du sucre. (solidarité totale au sein des 650 travailleurs - il n'y a pas de jaunes)

Les travailleurs du siège de Trooz de Prayon (12 km de Liège, dans la vallée de la Vesdre) n'ont pas encore suivi le mouvement, mais il n'est pas impossible qu'ils le fassent à brève échéance, car non seulement ils connaissent les mêmes conditions salariales et de travail, mais de plus une menace de taille pèse sur eux : la perte de leur emploi par la fermeture prochaine de l'usine pour son déplacement à Engis dans les nouveaux bâtiments situés de l'autre côté de la Meuse.

COCKERILL.

Une première réunion syndicats-direction s'est terminée avec comme proposition concrète ... 2,25 F. de plus à l'heure! Et en deux temps ... Cette offre ridicule a bien entendu été rejetée par les grévistes. Cette persévérance a encouragé d'autres secteurs à partir en grève : le secteur Quarto le 26 à 18 heures (pause de 2-10) suivi du secteur Arquère, la construction mécanique (2400 travailleurs) a débrayé pour 24 heures le 30 et a remis un préavis de grève. En tous cas, ça discute ferme dans tous les secteurs de la boîte et certains ouvriers, tentant enfin de remédier à l'isolement traditionnel à Cockerill, se rendent dans les assemblées de grévistes.

Le 4 décembre, les syndicats sont revenus avec de nouvelles propositions de la direction: 3,50 f. en deux temps. L'assemblée des grévistes a décidé la reprise du travail, mais les chiffres du vote montrent bien que les choses ne s'arrêteront pas là: sur 600 votants (sur plus de 1200 grévistes), 300 ont décidé la reprise du travail et 297 s'y sont opposés. Ces derniers ne cachent pas qu'ils ont l'impression d'avoir été bernés et qu'ils sont décidés à recommencer quand le moment viendra.

PRAYON. (Après le refus des propositions de la direction)

Le 24 novembre, 8 jours après le début du conflit, la délégation syndicale de Trooz a enfin informé les travailleurs de la situation à Engis.

Immédiatement, le service d'entretien a débrayé en solidarité pour la journée et quelques-uns des grévistes se sont rendus à Engis. Là, ils ont appris certaines choses, sur le compte des syndicats, qui les marqueront dans les prochaines luttes: alors que les grévistes d'Engis n'attendaient que le démarrage du siège de Trooz pour les appuyer et faire céder la direction, les délégués syndicaux de Trooz invitaient les travailleurs à rester au travail, car, disaient-ils, "une grève de votre part gênerait ceux d'Engis dans leurs négociations et ils préfèrent que vous ne partiez pas en grève."

Encore un fait qui fait voir que la seule solution pour que les travailleurs mènent à bien leurs luttes est d'organiser leur propre réseau d'information.

Enfin le 1er décembre une nouvelle réunion a eu lieu entre les syndicats et la direction, où celle-ci a accordé 800f. en plus sous forme de prime et le paiement au 1er janvier d'une prime de 500 f. prévue pour février.

La majorité des travailleurs, estimant avoir obtenu un résultat valable, ont décidé la reprise du travail lors de l'assemblée du 2, avec la promesse supplémentaire qu'un comité serait mis sur pied pour étudier l'adaptation des salaires aux barèmes régionaux. Personne (sauf peut-être une minorité) n'estime que cette grève autonome a été perdue, bien au contraire; beaucoup de travailleurs se félicitent qu'une telle grève ait pu éclater dans l'usine de Prayon après tant de passivité. Quelque chose a changé et cela n'est pas près d'être oublié.

Note : les syndicats n'ont jamais été tout à fait contre le mouvement et l'ont soutenu après une semaine.

Correspondance :

...Voici quelques informations concernant les récents arrêts de travail de l'Espérance Longdoz.

Les ouvriers et préparateurs des hauts-fourneaux de Seraing ont fait une grève qui a duré, je crois, trois jours. Cette grève avait pour origine le fait que les salaires de ces hommes, salaires liés à la production, avaient subi une baisse de l'ordre de 7%.

Cette réduction provient de la chute de production due à l'existence de la nouvelle aciérie. Bien entendu, elle ne fait pas l'affaire des travailleurs qui continuent à prester dans des conditions dangereuses et insalubres et qui ne peuvent permettre une diminution de leurs revenus, alors que le coût de la vie ne cesse d'augmenter. Ainsi, voyant que l'étude de leurs revendications légitimes trainait en longueur, ils ont débrayé pour accélérer l'examen et la solution du problème.

Par esprit de solidarité, les Fours à Coke de Flémalle ont suivi le mouvement de leurs compagnons, samedi dernier et à la demande des camarades en grève, finalement le train à froid (laminoirs et autres départements divisionnaires) a débrayé pour 24 heures, le lundi/

Dès le mardi matin, sur la promesse d'un règlement favorable, le travail a repris partout.

Les syndicats étaient de la partie.

Toutefois, il faut tenir compte de ce que, ligotés par les conventions en cours, les syndicats n'appuient officiellement aucun mouvement de grève au départ d'un litige.

D'ordinaire, les délégués insistent toujours pour que les ouvriers prennent patience et fassent confiance aux discussions paritaires.

Mais, dans la pratique, ces discussions traînent souvent en longueur et des mois entiers s'écoulent fréquemment avant qu'une solution valable ne soit proposée. C'est pourquoi les ouvriers décident d'une grève dite "sauvage", pour provoquer le mûrissement de l'abcès. A ce stade, les syndicats décident habituellement de prendre les choses "en mains" et cela se traduit par un règlement accéléré du litige.

(un camarade de Liège)

BASE DE DISCUSSION

"L'émancipation des travailleurs sera l'oeuvre des travailleurs eux-mêmes"

La transformation radicale de notre société ne peut se faire que par un mouvement révolutionnaire du prolétariat. Les autres catégories socio-économiques et les mouvements de révolte qui en sont issus jouent un rôle d'appoint dans la mesure de leur exploitation par le capitalisme.

L'expérience des organisations traditionnelles de la classe ouvrière, partis et syndicats, montre qu'elles ne sont que des éléments de stabilisation et de conservation du régime d'exploitation. Les bureaucraties syndicales servent d'intermédiaires sur le marché du travail, elles utilisent les luttes ouvrières pour des buts politiques, elles sont des auxiliaires de toute classe dominante dans un Etat moderne. D'autre part, depuis toujours, le système parlementaire n'est que le paravent des oligarchies et bureaucraties privées ou d'Etat.

Les soi-disant partis et avant-gardes révolutionnaires, qui se prétendent seuls détenteurs de la conscience de classe et de la voie vers la révolution, et qui reproduisent la distinction traditionnelle entre dirigeants et dirigés, ne peuvent aboutir au maximum qu'à une nouvelle situation de domination et d'exploitation ne modifiant en rien les rapports de production.

Nous estimons, quant à nous, que l'avènement d'une société nouvelle sera l'oeuvre de l'ensemble des travailleurs qui créeront eux-mêmes leurs propres organes de décision, les Conseils Ouvriers, assumant ainsi directement la responsabilité de leur lutte. Les Conseils Ouvriers sont l'émanation directe du pouvoir ouvrier, les délégués élus se trouvant sous le contrôle immédiat et permanent de l'ensemble des travailleurs.

Dans cette optique, "Liaisons" se définit comme un regroupement de camarades, aux fins d'information mutuelle et de liaison entre les travailleurs qui veulent coordonner leurs luttes. "Liaisons" se solidarise avec l'action de groupes analogues dans d'autres pays.

Notre regroupement n'entend tomber ni dans l'activisme, ni dans l'intellectualisme, en dissociant travail pratique et travail théorique, car aucun aspect de la réalité sociale n'est indépendant de son ensemble. Aussi, le rôle de ses publications sera-t-il de diffuser des informations à tous les niveaux, des articles de combat, des analyses de situations et des études théoriques.

Editeur responsable : J. De Smet, 12, rue de l'Artichaut,
1040 Bruxelles (pas de correspondance, s.v;p.)